

DEPARTEMENT  
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS

10 OCTOBRE 2024

Date de convocation : le 03 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix octobre à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Marie RENOU, Blandine DAVID, Anita ROIRAND, Monique ENFRIN, Lucette SOURISSEAU, Monsieur Benoit DUGAST, Joseph LIARD,

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD, Mesdames Véronique BESSE, Laurence MARTINEAU, Madame Annick MENANTEAU pouvoir à Madame Odile PINEAU Madame Christine PLISSONNEAU pouvoir à Madame Magali LOISEAU

Nombre administrateurs en exercice : 16

Nombre administrateurs présents : 10

Nombre administrateurs votants : 12

Secrétaire de séance : Odile PINEAU

#### N°07 : CUISINE CENTRALE – CESSION DE MATERIEL DE CUISINE

Madame la Vice-Présidente du CCAS explique aux membres du Conseil d'administration que du matériel de la cuisine (norvégiennes, bacs gastro...) n'est plus utilisé du fait de sa vétusté et a été remplacé. La société BRANGEON se porte acquéreur du matériel listé ci-dessous selon le tarif en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Désignation	Quantité
TABLES A ROULETTES	1
POIGNETS DE CHARIOT	10
ECELLE 20 NIVEAUX	1
CHARIOT	1
BAC LOCAL PLONGE	1
BACS GASTRO GN 1/1	81
BACS GASTRO GN 2/3	6
BACS GASTRO GN 1/4	12
BACS GASTRO GN 1/6	17

BACS GASTRO GN 1/4	20
BACS GASTRO GN 1/3	11
BACS GASTRO GN 1/2	16
BACS GASTRO GN 32 X22	4
BAC GASTRO 14 X 16	1
BAC GASTRO GN 38X26	1
COUVERCLES 29 X23	1
COUVERCLES 31 X 25	15
COUVERCLES 25 X 14.5	16
COUVERCLES GN 1/6 15 X 16	14
COUVERCLES 16 X 17.5	4
COUVERCLES GN 1/1 49 X 29	7
COUVERCLES GN 1/1 53 X32	31

Envoyé en préfecture le 17/10/2024  
Reçu en préfecture le 17/10/2024  
Publié le  
ID : 085-268500758-20241017-DELIB071024-DE



Les recettes seront imputées au budget annexe de la cuisine centrale du CCAS – compte 775 : produits des cessions d’immobilisations.

Madame la Vice-Présidente du CCAS demande aux membres du Conseil d’administration de bien vouloir :

- autoriser la sortie des biens de l’inventaire.
- Autoriser Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente du CCAS à signer tous les documents nécessaires à cette cession.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d’administration du CCAS adopte, à l’unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 17/10/24  
Publié électroniquement le : 18/10/24

Pour copie conforme,

**Odile PINEAU,**  
Secrétaire de séance.

**Magali LOISEAU,**  
Vice-Présidente du CCAS.